**Documents évaluateurs**

**Rappel des modalités de la sous-épreuve :**

Tirage au sort d'**une** **question** en lien direct avec le module 4 du programme « L'État : quel rôle dans l'activité économique ? » **et** un ou plusieurs documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte, dans la limite d'une page.

L'épreuve, d'une durée de 15 minutes, débute par un exposé du candidat sans interruption de l'évaluateur d'une durée maximale de 5 minutes.

L'examinateur engage ensuite un échange avec le candidat, soit en poursuivant le même sujet, soit en élargissant le champ de la réflexion sur d'autres parties du programme de la sous-épreuve présentée.

Quels statuts possibles pour une relation de travail ?

Capacités :

* Repérer les caractéristiques du contrat de travail et du contrat de prestation de services.
* Distinguer les différents types de contrat de travail.
* Différencier les statuts de salarié et d’indépendant.

Notions :

Contrat de travail : les trois éléments caractéristiques

Contrat de prestation de service

Les types de contrat de travail : CDI, CTT, CDD

Organisation du temps de travail

Rémunération

Représentation

Statut du salarié

Statut du travailleur indépendant

Indications complémentaires :

Le contrat de travail est une modalité courante de formalisation de la relation de travail qui lie un employeur à des personnes identifiées comme salariées. Face à cette forme classique de relation contractuelle, le contrat de prestation de services se développe. Ces deux modalités de relation de travail induisent deux statuts différents (salariat et travail indépendant) qui génèrent des droits et des obligations différents.

À travers l’étude de ces contrats, de situations issues de l’actualité, d’expériences professionnelles des élèves, il s’agit de dégager les éléments caractérisant la relation de travail ainsi que les droits et obligations découlant du statut de salarié ou de travailleur indépendant.

Quels statuts possibles pour une relation de travail ?

1. Question candidat (tirage au sort) :

Quelles différences entre le contrat de travail et le contrat de prestation de services ?

1. Documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte :

**Quel statut juridique pour les livreurs à vélo ?**

**La majorité des livreurs travaillent en tant qu'auto-entrepreneur. L'entreprise Just Eat vient cependant d'offrir à quelques milliers d'entre eux des CDI.**

Précarité, insécurité, management déshumanisant... "En vélo, tu te crèves très facilement", explique un livreur Uber Eats [au micro de RTL](https://www.rtl.fr/actu/economie-consommation/livreurs-a-velo-statut-salaire-conditions-de-travail-entre-precarite-et-insecurite-7900000616). Des conditions de travail éprouvantes, et pourtant, avec le confinement, le nombre de personnes exerçant cette activité augmente.

Les livreurs sont majoritairement des [micro-entrepreneurs](https://www.rtl.fr/actu/economie-consommation/coronavirus-que-va-changer-la-crise-pour-les-auto-entrepreneurs-7800707702) : **ils ne sont pas salariés des plateformes avec lesquelles ils travaillent**. C'est à eux de se connecter sur l'application pour avoir des courses à réaliser, et ils peuvent d'ailleurs travailler pour plusieurs employeurs. C'est ce qui a rapidement séduit les livreurs lors de l'apparition de ces services en France il y a quelques années.

Il y a aujourd'hui trois plateformes principales : l'Américaine [Uber Eats](https://www.rtl.fr/actu/economie-consommation/saint-etienne-comment-les-livreurs-uber-eats-ont-obtenu-une-remuneration-minimum-7800946803), la Britannique Deliveroo et l'Anglo-Néerlandaise Just Eat. (…)

**L'emploi en CDI expérimenté**

Toutes ne fonctionnent pas sur un même modèle. Just Eat vient justement de se démarquer et a annoncé l**e recrutement de 4.500 livreurs en CDI**. 300 viennent d'ailleurs d'être recrutés dans la capitale. Un petit séisme dans le milieu de la livraison.

Crédit : Koen van Weel / ANP / AFP [Arnaud Tousch](https://www.rtl.fr/auteur/arnaud-tousch) - édité par [Victor Goury-Laffont](https://www.rtl.fr/auteur/victor-goury-laffont)  publié le 08/02/2021 à 10:44

1. Attendus :

* Définir le contrat de travail avec les 3 éléments caractéristiques
* Définir le contrat de prestation de services
* Avantages et inconvénients des deux types de contrat
* Elargissement : Les différents types de contrat